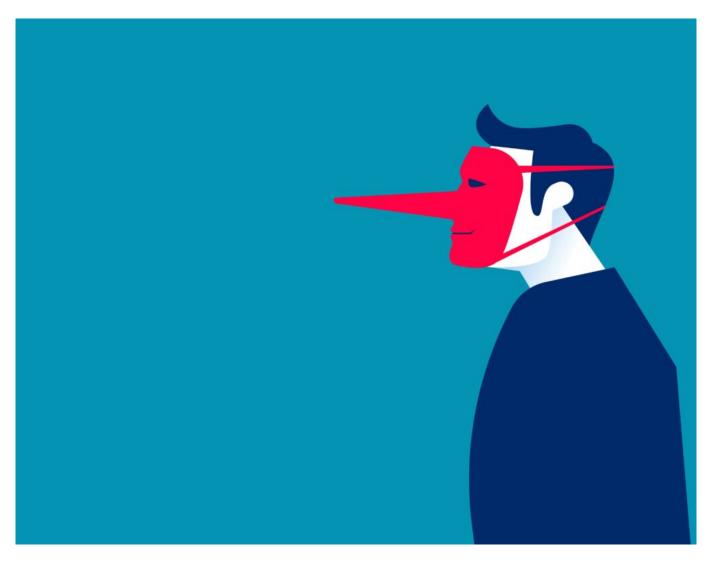


Recrutement : le top 5 des faux CV identifiés en 2022



Chaque mois, <u>Every check</u>, solution de vérification et de contrôle des diplômes et expériences, découvre des dizaines de falsifications dans les CV vérifiés pour le compte de ses clients. Voici leur sélection des 5 faux CV identifiés les plus inattendues en 2022.

Une candidate qui avait faussement invoqué la mort de son père pour obtenir une rupture conventionnelle

Une candidate présentait sur son CV une rupture conventionnelle, qui avait été motivée par le décès



brutal de son père. Sa mère vivant loin et sans revenus, elle a exprimé la nécessité de quitter son emploi pour la rejoindre.

Lorsque nous avons contacté l'ancien employeur pour vérifier cette expérience, une surprise de taille nous attendait. En fait ce décès ne s'était pas produit, la supercherie ayant été découverte lorsque l'entreprise a fait parvenir des fleurs pour faire part de ses condoléances...

Trois diplômes provenant du même faussaire

Et de 3 ! Pour un de nos clients nous avons identifié un nouveau faux diplôme provenant toujours du même faussaire qui propose des faux documents à l'achat en ligne.

Vous pouvez voir la mention du site sur le faux document. C'est donc la troisième fois que nous repérons un certificat un acheté sur mondiplome.com. Cette fois-ci, le but était d'occuper un poste d'éducateur spécialisé, un métier qui consiste à encadrer les personnes en situation de handicap. Les conséquences auraient pu être très graves.

Une candidate qui demande à ses anciens employeurs de mentir pour elle

Lors d'une vérification d'expérience précédente pour une candidate, nous avons découvert qu'elle avait exagéré de plus d'un an la durée réelle passée en poste.

En effet, celle-ci n'était restée sous contrat qu'une année au lieu des deux mentionnées sur le CV. Son contrat avait été interrompu par un licenciement. En soit, cette découverte est déjà problématique, mais pas du tout inhabituelle pour nous.

La suite l'est un peu moins : nous avons appris par la suite que la candidate avait demandé à son ancien employeur de nous mentir afin qu'elle ne soit pas démasquée. La direction de l'entreprise a bien évidemment refusé. On peut dire que notre client s'est évité une bien mauvaise embauche !

« 12% de CV mensongers. »

Un double faux diplôme sur des fonctions sensibles

Pour un de nos clients spécialisé dans les domaines du médical et du sanitaire et social, nous avons été amenés à vérifier le parcours académique d'un candidat.

Celui-ci avançait être titulaire de deux diplômes : aide médico-psychologique, et moniteur-éducateur. Deux métiers destinés à l'aide de personnes en situation de fragilité sociale, ou de handicap.

Les deux diplômes en question n'ont jamais été obtenus et les formations non-suivies. Des falsifications graves compte-tenu des métiers concernés.

Identification d'une récidiviste

Lors de la vérification du parcours d'une candidate pour un de nos clients, nous avons détecté que la licence dont celle-ci était prétendument titulaire n'avait pas été validée. Un cas assez habituel puisque nous détectons en moyenne 12% de CV mensongers dans le cadre notre activité.

Peu de temps après nous recroisons cette même candidate mais pour un autre de nos clients. Cette fois-ci nous découvrons que ce n'est pas que la licence qui est fausse mais aussi son Master. Nous l'avons donc



recalée deux fois pour deux employeurs différents.

Mais ce n'est pas tout ! Le diplôme qu'elle a falsifié provient d'un réseau d'école pour lequel nous effectuons aussi des vérifications.

Trois exemples parmi de nombreux cas de mensonges que nous repérons sur les CV que nous vérifions. En moyenne, nous constatons que 1 dossier candidat sur 8 contient un écart majeur.

Aides à l'emploi : les nouvelles opportunités pour les entreprises en 2023



Entre prolongation et disparition immédiate ou à venir, les aides à l'emploi de 2023 font peau neuve. Quelles sont celles dont les entreprises et les salariés peuvent encore bénéficier ? Quelles sont leurs conditions d'octroi ? Le point avec Anne-Lise Castell, juriste aux Editions Tissot, spécialiste en droit social.

Les aides qui sont prolongées L'aide unique à l'apprentissage évolue



Un décret du 29 décembre 2022 vient modifier la durée et le montant de cette aide, accordée aux entreprises de moins de 250 salariés pour les contrats d'apprentissage visant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle équivalent ou plus au baccalauréat.

- Elle était attribuée jusqu'à présent pendant 3 ans (4 ans exceptionnellement). En 2023, elle ne sera plus accordée qu'au titre de la première année d'exécution du contrat d'apprentissage.
- Son montant était dégressif : de 4 125 euros la première année, il pouvait atteindre 7 325 euros sur 3 ans. Et jusqu'au 31 décembre 2022, il était aligné sur celui de l'aide exceptionnelle à l'apprentissage : 5 000 euros pour un apprenti mineur, 8 000 euros pour un majeur. Son montant est désormais de 6 000 euros maximum, soit une baisse du montant total de l'aide.

L'aide exceptionnelle à l'apprentissage et au contrat de professionnalisation également

Cette aide exceptionnelle est prolongée pour les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation conclus en 2023.

• Son montant est maintenant de 6 000 euros maximum, pour les mineurs comme les majeurs. Elle est donc majorée à 1 000 euros pour l'embauche d'un mineur, mais réduite de 2 000 euros pour l'embauche d'un majeur par rapport au dispositif en vigueur en 2022.

Les conditions de diplôme, d'âge pour le contrat de professionnalisation (moins de 30 ans à la date de conclusion du contrat) et de quota d'alternants (au moins 5% de l'effectif salarié ou 3% avec une certaine progression) pour les entreprises de 250 salariés et plus sont identiques à celles du dispositif de 2022.

L'aide exceptionnelle n'est toujours pas cumulable avec l'aide unique pour les apprentis.

L'aide emplois francs est prolongée d'un an

Le dispositif d'aide financière pour les entreprises qui embauchent un salarié qui réside dans un quartier prioritaire de la politique de la ville et qui est inscrit à Pôle emploi ou adhérent à un contrat de sécurisation professionnelle, se prolonge jusqu'au 31 décembre 2023. Il en est de même pour un jeune suivi par une mission locale qui n'est pas inscrit en tant que demandeur d'emploi.

Les aides qui arrivent en fin de vie en 2023

L'aide à l'embauche de certains demandeurs d'emploi réservée à l'embauche de personnes d'au moins 30 ans en contrat de professionnalisation n'a pas été reconduite en 2023.

Certains dispositifs géographiques d'exonérations sociales ou fiscales prendront fin le 31 décembre 2023. C'est donc la dernière année d'application pour :

- Les zones d'aide à finalité régionale (AFR) ;
- Les zones franches urbaines-territoires entrepreneurs (ZFU-TE);
- Les zones de revitalisation rurale (ZRR) ;

Ecrit par le 6 novembre 2025

- Les bassins urbains à dynamiser (BUD) et bassins d'emploi à redynamiser (BER) ;
- Les zones de développement prioritaire (ZDP).



Anne-Lise Castell, juriste aux Editions Tissot © Gilles Piel.

Par <u>Anne-Lise Castell</u>, juriste aux <u>Éditions Tissot</u> pour RésohebdoEco - <u>www.reso-hebdo-eco.com</u>



Ecrit par le 6 novembre 2025

Face Vaucluse: « Ramener les publics éloignés de l'emploi dans le monde du travail

>>



Face, c'est l'acronyme de la Fondation agir contre l'exclusion. La semaine dernière, au siège de McCormick France (herbes aromatiques et poivres Ducros ainsi que les aides à la pâtisserie Vahiné), sur le Pôle d'Agroparc à Avignon, Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse est venue signer le Paqte (Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises).

Ce dispositif, qui date des années 2010, avait été lancé par l'ancien patron d'Enedis dans le département, Patrice Perrot. Il s'agissait d'une charte entre les entreprises, les quartiers difficiles d'Avignon (Saint-Chamand et Monclar) les écoles et l'Etat, pour « Réaffirmer des valeurs de solidarité, de cohésion sociale, d'égalité des chances et de traitement ». Une façon d'aider les personnes en difficulté à se réintégrer dans le monde du travail.

Une passerelle entre le monde de l'école et celui des entreprises

Petit à petit, plusieurs entreprises ont adhéré : La Poste, GRDF, Veolia, Suez, Colas, Chabas, Mc Cormick, BNP Paribas, le groupe Berto. Un suivi individuel auprès des jeunes en difficulté a été mis en œuvre pour les former puis leur proposer un emploi durable, même s'ils n'avaient ni qualification ni diplôme. Une sorte de passerelle entre le monde de l'école et celui de l'entreprise, entre l'offre et la demande. Une façon de favoriser l'ancrage de l'entreprise dans son environnement social local et pas



seulement économique.

Cette signature, c'était donc le moment de renouveler cet engagement pour 4 ans et d'accueillir de nouvelles entreprises impliquées dans cet acte de solidarité sociale pour retisser des liens de proximité et de confiance. Par exemple, pour les adultes, faciliter le règlement de contraventions ou de factures impayées, mieux identifier les carences dans les quartiers. Pour les jeunes, leur faire découvrir le monde de l'entreprise et ses métiers et enfin pour les filles leur montrer qu'elles peuvent être actrices de leur vie professionnelle. Un cursus global pour lutter contre l'exclusion, la discrimination et la pauvreté.

« Nos entreprises s'engagent. »

Arnaud Ronssin, nouveau directeur général de Mc Cormick France



« Nos entreprises s'engagent, » martèle le nouveau directeur général de Mc Cormick France, Arnaud



<u>Ronssin</u>*, lui qui est à la tête de 600 salariés en Vaucluse sur les plateformes d'Avignon, Monteux et Carpentras. « Elles sont inclusives, elles permettent l'émancipation par le travail et la dignité retrouvée » ajoute la Préfète.

La directrice de Face, <u>Carol Pauleau</u> insiste sur la montée en puissance de l'association : «A ce jour, nous recensons 4 617 bénéficiaires de ce pacte, dont 906 jeunes, même si tout n'a pas été comptabilisé. Grâce aux interventions dans les écoles et les collèges pour faire connaître les métiers, grâce aux stages en entreprises pour les élèves de 3^e, grâce à l'apprentissage, un bon nombre ont été recrutés et ont signé un CDI. »

Témoignages et soutiens des entreprises de Vaucluse

Robert Bonnefoy, le patron de la scierie ouverte par son grand-père en 1932 témoigne : « Nous faisons de la RSE – Responsabilité sociétale de l'entreprise – sans le savoir depuis des années ». Le président du directoire du Groupe Berto (spécialisé dans la location de camions), Norbert Zoppi insiste : « Nous avons 5 000 salariés, dont 400 en Vaucluse, nous avons besoin de mécaniciens ou de directeurs d'exploitations, nous proposons une progression de carrière, nous sommes tous convaincus que nous devons donner une 2° chance aux jeunes. »

« Nous sommes tous convaincus que nous devons donner une 2^e chance aux jeunes. »

Norbert Zoppi, président du directoire du groupe Berto

Le directeur territoire Avignon de la BNP, <u>Nicolas Tournois</u> ajoute : « Quand un réfugié trouve un emploi, nous lui ouvrons immédiatement un compte pour qu'il puisse voir son salaire versé en toute sécurité ». Pierre Chabas pour la société éponyme précise : « Nous existons depuis 120 ans, nous travaillons dans un milieu sale, bruyant et polluant avec des camions utilitaires et industriels, mais je vous assure qu'on peut s'y épanouir ! ». Même son de cloche pour <u>François-Xavier Deshorgue</u> chef d'agence de l'entreprise de travaux publics et de génie civil Colas: « Nous sommes une filiale de Bouygues, nous sommes leader de la construction de routes. En ce moment, nous avons 40 chantiers dans le département, c'est une palette de vrais métiers, une aventure humaine quand on travaille par - 5° en hiver et + 40° l'été. Nous prenons environ 30 stagiaires par an et la plupart du temps, on les embauche à la fin. »

La préfète, Violaine Démaret conclura à l'adresse des entrepreneurs engagés et de la Mission locale : « Vous êtes au service du pays, vous valorisez cette action de politique publique envers les plus éloignés du monde du travail pour leur remettre le pied à l'étrier ».

Contact: Face Vaucluse - 1, Rue Mozart - Avignon. 04 90 87 77 50. www.facevaucluse.com

*Arnaud Ronssin, 44 ans, diplômé de l'ESC Rennes et d'un MBA de l'université de Texas A&M, a fait toute sa carrière dans le secteur de l'agroalimentaire. Il débute, en 2002, chez Danone en tant que commercial pour accompagner le développement de la marque Lu pendant 7 ans. Après le rachat par Mondelez International de la branche biscuits de Danone, il est responsable pendant 7 ans du développement commercial de la catégorie café, chocolat et confiserie en France et au Benelux. En 2017,



il rejoint le groupe MOM (Materne et Mont-Blanc) en tant que directeur des clients nationaux, avant de prendre, en 2021, le poste de directeur des ventes McCormick France.

Grâce à la BA 115, le Pays d'Orange survole l'économie du haut Vaucluse



La BA 115, Base aérienne-Caritat fait partie de la vie des riverains d'Orange et de ses voisins depuis 1939. C'est le carpentrassien Edouard Daladier, successivement maire, député, ministre et président du Conseil qui l'a inaugurée en 1939. Depuis, son ciel a vu les Fouga-Magister, Mystère, Jaguar, Mirage F1, III ou 2000 et les Alfajet de la Patrouille de France, basés à Salon de Provence, se déplacer en formation 'Diamant' ou 'Cœur transpercé d'une flèche' à l'occasion de défilés aériens de prestige que le monde entier nous envie.

Les Rafale remplaceront les Mirage en 2024



Le dernier avion de combat, le Mirage 2000C (RDI) a été retiré du service en juin dernier à Orange (après 34 ans de longs et loyaux services), à l'issue d'une cérémonie à laquelle assistaient des centaines de pilotes et mécaniciens, de leurs familles et amis et d'écoliers et collégiens venus des communes alentour. Il sera remplacé fin 2024 par le Rafale. En attendant, de lourds travaux sont en cours pour accueillir le nouvel avion de chasse de l'Armée de l'Air et propulser la BA 115 dans le XXIe siècle.

250M€ d'investissements

D'ici 2026, ce sont 250M€ qui seront investis dans la modernisation des installations, un chantier programmé sur plusieurs tranches et sur environ 250 hectares sur les 371 que compte globalement la Base. Le Colonel Guillaume Deschamps qui est aux commandes depuis juillet 2022 supervise cette rénovation. "Il y a deux types de travaux, le vertical 'bâtimentaire' (les hangars, les ateliers moteurs à réaction, les immeubles de bureau, de simulateurs de vols, le mess des officiers) et l'horizontal (piste de décollage et atterrissage, voirie de roulement, réseaux souterrains, éclairage des balises lumineuses, aires de lavage, parkings, nouvelle piste d'athlétisme)."



Le colonel Deschamps, commandant de la BA 115 d'Orange-Caritat depuis l'été 2022. © Armée de l'air et de l'espace



Pour accueillir les deux escadrons de Rafale l'an prochain, le premier site militaire de Vaucluse va refaire le tarmac et la piste de 2 400 mètres. Le gros œuvre du mess de 3 400m2 est reconstruit, suivront les finitions intérieures (avec cuisine, café, restaurant, self-service, accueil VIP, bureaux, sanitaires, vestiaires) réalisées par Les Travaux du Midi. Ce sont eux qui ont démoli, déplombé et désamianté les locaux vétustes d'après-guerre.

Avec une totale préoccupation environnementale, un cadre paysager, un captage de la nappe phréatique, un dispositif de récupération de la chaleur, une centrale de traitement des flux d'air frais et d'air vicié, une pompe à chaleur pour limiter, par temps de canicule, la consommation d'énergie. Et c'est tout un écosystème qui s'organise autour.

3 000 emplois directs

A commencer par le personnel, des effectifs qui dépassent les 3 000 emplois quand on recense les 1 750 militaires d'active, les 80 civils, les 200 réservistes, les pilotes de chasse et d'hélicoptères 'Fennec', les tireurs d'élite et les commandos de parachutistes qui viennent passer une à plusieurs semaines à Caritat pour s'entraîner. Sans oublier leurs familles, leurs enfants, ce qui fait grimper les chiffres à 5 000 personnes environ et induit crèches, écoles, parkings, logements, commerces, besoins de santé, de loisirs, de culture et donc retombées socio-économiques majeures.

La base reste opérationnelle malgré les chantiers

Pendant la durée du chantier, la base conserve sa mission souveraine de veiller à la sûreté aérienne du territoire français et de sa population et de neutraliser toute intrusion aérienne ennemie ou dangereuse avec des avions et des pilotes de chasse de Saint-Dizier, Mont-de-Marsan et Orange. Ils sont en état d'alerte permanent et capables de décoller en quelques minutes pour dissuader, éventuellement par des tirs de semonces, tout aéronef de survoler les sites sensibles comme les centrales nucléaires, les aéroports, les ports, les zones industrielles classées 'Seveso' ou les barrages.



Ecrit par le 6 novembre 2025



Le nouveau mess de la BA115 est en cours d'achèvement. © Armée de l'air et de l'espace

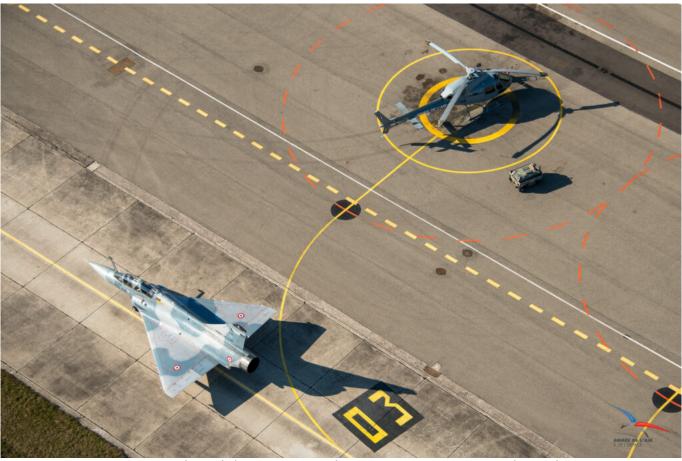
La BA 115, un sujet qui fait du bruit

Un sujet, toutefois, électrise les relations entre la BA 115 et les riverains, le bruit induit par le décollage et l'atterrissage des avions de chasse pour leur entraînement. Dans le cadre de 'La loi de programmation militaire 2019-2025', une révision du PEB (Plan d'exposition au bruit) qui date de 1985 a été lancée. La méthode, initiée par la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) fait apparaître 3 zones soumises à des contraintes d'urbanisme et classées par zones d'exposition aux nuisances sonores.

A l'initiative de la Préfecture de Vaucluse, une commission consultative s'est réunie avec les élus, associations de défense des riverains et professionnels de l'aéronautique. Résultat : on est passé de 5 à 6 communes concernées (Camaret, Courthézon, Jonquières, Orange, Sérignan et désormais Uchaux). Ce périmètre de restrictions urbanistiques, fixé par arrêté préfectoral du 16 août 2022, est passé de 2 150 hectares impactés à 3 300ha et touche 3 850 habitants supplémentaires (+8%), mais ces zones sont majoritairement agricoles et peu urbanisées, donc peu habitées, est-il précisé dans le document.



Ecrit par le 6 novembre 2025



Si les Mirage 200 ont quitté cet été la BA 115 après 34 ans de service, les hélicoptères Fennec veillent sur le ciel vauclusien en attendant l'arrivée des Rafale annoncée pour 2024. ©Armée de l'air et de l'espace

10% de l'emploi local

A la croisée des chemins, des autoroutes A7 et A9, du Rhône et du Ventoux, à la confluence de trois régions Sud-Occitanie-Auvergne Rhône Alpes, le Pays d'Orange possède cette pépite, la BA 115, qui concentre 10% de l'emploi local et bénéficie du prestige qui enveloppe ces héros, les pilotes de chasse (dont le nouveau succès du film 'Top Gun, Maverick' avec Tom Cruise ne devrait pas altérer l'image, bien au contraire !).

Deux espèces protégées sur le site de Caritat

Enfin côté environnement, en collaboration avec le Conservatoire des espaces naturels et de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), deux espèces protégées vivent sur la base : l'outarde canepetière, genre de poule-faisane qui dispose d'un refuge au milieu des hautes herbes qui bordent le tarmac et le crapaud calamite, un amphibien qui prospère en lisière des landes et mares de Caritat.

Ecrit par le 6 novembre 2025



Deux espèces protégées vivent sur la base aérienne d'Orange : l'outarde canepetière (sur la photo) et le crapaud calamite. ©Armée de l'air et de l'espace

Le patron de la BA 115, le colonel Deschamps insiste "Nous vivons ici, en famille, nous faisons tout pour limiter les nuisances sonores, il en va de notre qualité de vie. Mais il en va aussi de notre sécurité à tous. Nos plans de vols sont draconiens. Nos pilotes doivent être opérationnels jour et nuit, avec toutes les menaces qui nous entourent et Orange est une incontournable sentinelle du ciel."

L'Isle-sur-la-Sorgue recherche des maîtresnageurs sauveteurs pour la période estivale



Ecrit par le 6 novembre 2025



La ville de l'Isle-sur-la-Sorgue recherche, pour sa piscine municipale, des maîtres-nageurs sauveteurs en contrat à durée déterminée pour les mois de juillet et août 2023.

Les candidats devront posséder le BEESAN (Brevet d'éducateur sportif des activités de la natation), le BNSSA (Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) ou le BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) activité natation à jour du CAEP et recyclage PSE1. La révision quinquennale d'un de ces brevets devra être à jour.

L'employé devra assurer la sécurité et l'accueil de différents publics de la piscine et veiller à la bonne tenue des équipements. Le salaire de ce contrat est de 2050€ brut en temps complet à 35h par semaine.

Fiche de poste complète à consulter sur <u>www.islesurlasorgue.fr</u>. Pour postuler, une adresse de candidature et un curriculm vitae est a adressé à : a.pierragi@islesurlasorgue.fr

M.C.

Ecrit par le 6 novembre 2025

Intérim : nouvel eldorado de l'emploi en France ?



Dans un contexte social chahuté, les Français voient dans l'intérim une solution à de nombreux maux : baisse du chômage, formation des jeunes, réinsertion, obtention plus facile d'un CDI... L'intérim, serait-il le nouvel eldorado de l'emploi ? Partnaire, acteur du travail temporaire, fait le point au travers d'une étude menée avec OpinionWay sur la perception du travail intérimaire auprès des actifs en France, ses enjeux et sa place au cœur de la problématique de l'emploi.

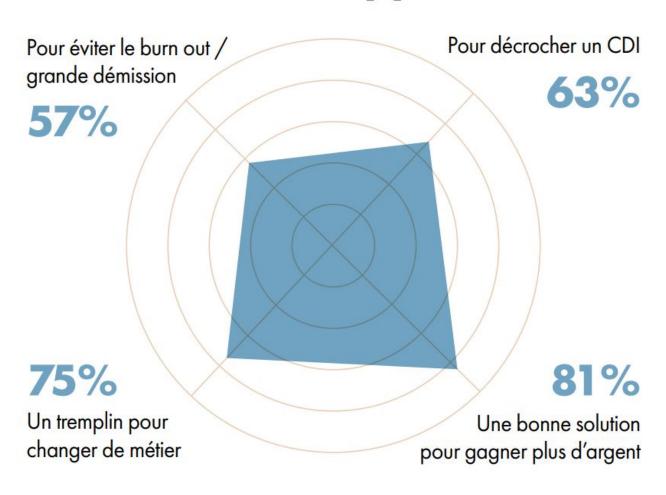
Après une crise sanitaire mondiale qui a tout chamboulé sur son passage, le rapport au travail connaît lui aussi un nouveau visage : précarité croissante de l'emploi, pénurie de profils dans des secteurs d'activités majeurs, jeunes et seniors dans des situations critiques de recherche d'emploi, démissions à un niveau record, mais aussi évolution de la relation au travail avec une recherche toujours plus forte d'équilibre et de flexibilité.

En août 2022, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 695 650 équivalents temps plein (ETP), soit une hausse de 1,7% par rapport à août 2021, progressant de 11 915 ETP en un an. Sur le marché, le « recrutement CDI » est à +31,3% à fin juillet. Au sein du groupe Partnaire, le chiffre est de +45,53%, soit une hausse de 45% par rapport à 2021.



L'intérim est une solution jugée légitime par les Français interrogés par Partnaire, pour soutenir les problématiques RH d'aujourd'hui. En effet, pour 86% des actifs, le travail temporaire est l'opportunité de donner une chance à tous d'être recruté et pour 63% de décrocher un CDI plus facilement. Face à une inflation grandissante, qui impacte les revenus des foyers, 81% des Français actifs disent que l'intérim est une bonne solution pour gagner plus d'argent. Pour ce qui est de l'équilibre vie personnelle, vie professionnelle, 66% pensent que ce mode d'emploi favorise un meilleur « équilibre bien-être » et pour 75% des personnes interrogées, l'intérim est un tremplin pour changer de métier. Enfin, tous les domaines dans lesquels le besoin de main-d'œuvre est fort sont jugés adaptés à l'intérim : BTP (61%), industrie (58%), logistique/distribution (57%) et hôtellerie/restauration (54%).

L'intérim, une opportunité





Une image positive de l'intérim...

55% des actifs interrogés ont déjà travaillé en tant qu'intérimaire (59% des hommes vs 51% des femmes). Aujourd'hui, au sein de la population active non-intérimaire, 1 personne sur 5 déclare qu'il pourrait travailler en intérim dans les prochains mois. 92% des actifs préféreraient être intérimaires plutôt qu'au chômage. Si les hommes font davantage l'expérience de l'intérim au cours de leur vie, le profil tend à évoluer selon les Français interrogés : les femmes sont sur-représentées depuis 2 ans tout comme les jeunes.

Alors que 17% des actifs non-intérimaires qui ont déjà tenté l'expérience l'ont fait pour la dernière fois il y a moins de 2 ans, cette proportion monte à 23% chez les femmes contre 13% chez les hommes et à 29% auprès des moins de 35 ans.

Plusieurs avantages à l'intérim sont mis en avant : la polyvalence et la possibilité de changer de mission, de domaine ou d'entreprise (49%), ainsi que la flexibilité ou le fait de pouvoir travailler en fonction de ses disponibilités (47%). Pourtant, l'adaptation à l'intérim reste aux yeux des Français « pas donnée à tout le monde ». Pour 78% d'entre eux, il faut une forte capacité d'adaptation pour prétendre au travail temporaire et un bon moral pour supporter la précarité entre deux missions (56%).



Quels avantages à travailler en intérim ?



49%

La polyvalence, la possibilité de changer de mission, de domaine ou d'entreprise



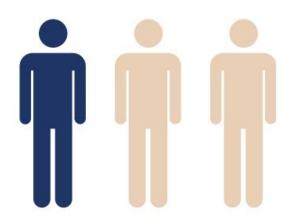
47%

La flexibilité ou le fait de pouvoir travailler en fonction de ses disponibilités

Pour un tiers des actifs, l'intérim est plus adapté en début de carrière (moins de 35 ans) et pour 78% d'entre eux, c'est une personne qui fait le choix d'un mode de travail différent avec les avantages de la flexibilité et d'un salaire plus élevé.



Pour quel profil ?



Pour **1/3** des actifs, l'intérim est plus adapté en début de carrière (moins de 35 ans)



78%

pour une personne qui fait le choix d'un mode de travail différent (flexibilité, salaire plus élevé)



78%

pour une personne qui possède une forte capacité d'adaptation

...mais un besoin d'éducation et de pédagogie sur les règles en vigueur

44% des personnes interrogées déclarent connaître très bien ou assez bien la réglementation liée à l'intérim. 59% pour les salariés ayant déjà travaillé en intérim et 84% pour ceux en poste actuellement.

Au travers de l'étude Partnaire-OpinionWay, il ressort de la part des Français interrogés, une image positive de l'intérim, vécue au sein d'un contexte du marché de l'emploi complexe et bousculé. Un mode de travail différent, reconnu comme un choix et unanimement préféré au chômage. Avec des avantages



pour les deux signataires du contrat de travail : pour l'entreprise, la chance de bénéficier de plus de souplesse pour simplifier la gestion du personnel (72%) et pour le travailleur, des avantages pluriels (salaire, polyvalence et flexibilité).

Enfin, aujourd'hui, 1 actif non-intérimaire sur 2 serait prêt à tenter l'aventure du travail temporaire.

Etude menée en ligne par OpinionWay pour le groupe Partnaire, auprès d'un échantillon de 1 459 actifs de 18 à 55 ans. Le terrain a été réalisé du 23 au 29 septembre 2022.

Le Journal Farandole recherche un alternant

Le Journal Farandole recherche un.e « content manager junior » en alternance pour préparer un Bac +3.

Sous la responsabilité du coordinateur de l'association Farandole, l'alternant.e aura pour mission de gérer et créer du contenu culturel, touristique et loisirs sur le site web afin de pouvoir éditer et diffuser le Journal Farandole sur les départements 13, 30, 83 et 84.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur candidature sur mvidement@arles.cci.fr.

Missions

Création de contenu

- Création et validation de contenus web délivrés par les communes.
- Rédaction d'articles pour le journal mensuel et web.
- Création d'une newsletter mensuelle.

Journal mensuel

- Délivrer les informations pour la création du journal papier.
- Animer la communauté de contributeurs.
- Relecture et diffusion du journal.
- Création du planning annuel du journal.
- Participation aux réunions de rédactions.

Gestion de la diffusion du journal papier

- Gestion des points de distribution.
- Gestion des abonnements papier.

Réseaux sociaux

- Animation des communautés Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn.
- Animation du groupe Facebook « Le Club ».
- Réaliser des reportings.

Logiciels

- Maîtrise de la suite Adobe Creative / Office 360 / Oxymailing.
- Maîtrise de WordPress / SEO / SEA.

Compétences / profil

- Bac +2 minimum.
- Autonomie / Esprit d'équipe.
- Maîtrise parfaite du français orthographe et grammaire.

Informations générales

- Ecole: IES Business School Provence-Alpes.
- Rémunération : % du SMIC en fonction de l'âge.
- Le + : cantine sur place, mutuelle, chèque cadeau.

Emploi & handicap : les dernières mesures avec Service-Public.fr



Ecrit par le 6 novembre 2025



Fin 2021, le taux de chômage des personnes en situation de handicap était à 14%, contre 7,4% pour l'ensemble de la population. Pour réduire cet écart et accompagner les personnes en situation de handicap vers l'emploi, différentes mesures ont été prises, Service-Public.fr présente les principales en cours.

Les aides aux personnes handicapées sont revalorisées de 5%

Pour faire face à la hausse des prix qui a atteint 5,9 % sur un an, en août 2022, et pour soutenir le pouvoir d'achat des personnes en situation de handicap, les aides financières versées par les organismes d'insertion professionnelle des personnes handicapées sont revalorisées de 5% en moyenne à compter du 1er septembre 2022. Cette revalorisation doit permettre d'assurer le maintien dans l'emploi, les parcours professionnels et l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Toutes les réponses ici.

DuoDay 2022 : une immersion professionnelle pour les personnes en situation de handicap

La 5e édition nationale du DuoDay s'est déroulée le 17 novembre 2022 dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées qui s'est tenue du 15 au 21 novembre 2022. L'occasion de former de nouveaux duos entre professionnels et personnes en situation de handicap, tout au long d'une journée d'immersion.

'CDD tremplin' : la liste des entreprises adaptées a été actualisée

Le CDD dit 'tremplin' conclu entre une entreprise adaptée volontaire et un travailleur handicapé est destiné à favoriser sa mobilité professionnelle vers l'emploi en milieu ordinaire. Initiée par l'État dans le cadre de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, cette expérimentation est prévue jusqu'au 31 décembre 2022. La liste des entreprises adaptées pouvant conclure un 'CDD tremplin' a été



actualisée par un arrêté publié au Journal officiel le 20 octobre 2022. En savoir plus.

Handicap et emploi dans le secteur privé

Les personnes en situation de handicap peuvent travailler en milieu ordinaire : Employeurs publics et privés du marché du travail classique, en entreprise adaptée à leurs possibilités ou encore en milieu protégé (en Ésat). Pour se renseigner, <u>cliquez ici</u>.

Promotion par détachement d'un fonctionnaire handicapé

Jusqu'au 31 décembre 2026, si vous êtes fonctionnaire handicapé, bénéficiaire de l'obligation d'emploi, vous pouvez être détaché dans un corps ou cadre d'emplois : ensemble de fonctionnaires soumis à un même ensemble de règles, appelé statut particulier, fixé par décret, et ayant vocation à occuper les mêmes emplois de niveau ou de catégorie supérieure. À la fin d'une durée minimale de détachement, éventuellement renouvelable, vous pouvez être intégré dans ce corps ou cadre d'emplois. Votre détachement et votre intégration sont prononcés après avis d'une commission sur votre aptitude à exercer les missions du corps ou cadre d'emplois d'accueil. Se renseigner

Qu'est-ce que le dispositif d'emploi accompagné des travailleurs handicapés ?

Une personne reconnue travailleur handicapé par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) peut bénéficier d'un dispositif d'emploi accompagné dès l'âge de 16 ans. Ce dispositif comporte un accompagnement médico-social et un soutien à l'insertion professionnelle pour accéder au marché du travail du milieu ordinaire : employeurs publics et privés du marché du travail classique et s'y maintenir. Il est mis en place sur décision de la CDAPH. Découvrir le dispositif

Travailleur handicapé : contrat d'apprentissage

Un travailleur handicapé peut faire un apprentissage et conclure un contrat permettant d'obtenir une qualification professionnelle. Ce contrat d'apprentissage se déroule en entreprise et en centre de formation. L'apprenti bénéficie d'aménagements particuliers compte tenu de son statut de travailleur handicapé. <u>Lire la fiche</u>

Comment être reconnu travailleur handicapé (RQTH)?

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) permet l'accès à un ensemble de mesures favorisant le maintien dans l'emploi ou l'accès à un nouvel emploi. Vous êtes concerné si vos possibilités d'obtenir ou de conserver votre emploi sont réduites du fait de la dégradation d'au moins une fonction physique, sensorielle, mentale ou psychique. Vous devez être âgé de plus de 16 ans. La RQTH est attribuée pour une durée allant jusqu'à 10 ans (ou à vie dans certains cas). En savoir plus

À propos de la Dila: La Direction de l'information légale et administrative (Dila) est une administration centrale placée sous l'autorité du Secrétaire général du Gouvernement au sein des services du Premier ministre. Elle exerce les missions de diffusion légale, d'information administrative et d'édition publique et, à ce titre, gère les sites legifrance.gouv.fr, service-public.fr, vie-publique.fr, boamp.fr et bodacc.fr, journal-officiel.gouv.fr. Elle est également un éditeur public avec la marque La Documentation française et propose à ses partenaires publics des prestations d'édition et d'impression, avec son activité d'imprimerie. www.dila.premier-ministre.gouv.fr



Le Vaucluse se dote d'un Service public dédié à l'insertion et l'emploi



L'Etat, Pôle Emploi, le Département de Vaucluse, la Région Sud, la Caisse d'allocation familiale (Caf) et la Mutualité sociale agricole (MSA) des Alpes-Vaucluse viennent de signer la charte d'engagement entérinant la création du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) qui a pour objectif de rendre plus efficace l'accompagnement vers l'emploi.

Le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi se trouve au cœur de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Depuis 2020, 14 premiers territoires ont pu l'expérimenter, puis 31 en 2021 et 34 cette année, dont le Vaucluse. Cette structure repose sur l'idée que seul l'accès à l'emploi permet une sortie durable de la pauvreté.



Le SPIE a pour but de coordonner l'intervention de toutes les structures agissant dans les parcours vers l'emploi rendre plus efficace l'accompagnement vers l'emploi en mutualisant les compétences, en coordonnant la prise en charge globale des personnes et en tenant compte des réalités socio-économiques des territoires. Les démarches seront ainsi simplifiées et fluidifiées.

Un accompagnement basé sur le bassin d'emploi

Le Vaucluse compte quatre bassins d'emploi distincts : le Haut Vaucluse, le Grand Avignon, le Nord Vaucluse, et le Sud Vaucluse. Le SPIE prévoit donc de s'adapter à chacun d'entre eux afin de concorder avec les réalités et les évolutions de chaque territoire.

Les acteurs d'un même bassin se réuniront afin de mettre leurs actions en commun et d'assurer un suivi personnalisé à chacun. Cette structure va également permettre une synergie entre les acteurs économiques des différents territoires du département, afin de mieux prendre en compte les opportunités du marché local de l'emploi.

Une démarche main dans la main avec les bénéficiaires

Les parcours vers l'emploi seront co-élaborés par les professionnels du SPIE et ses bénéficiaires, en s'appuyant sur les motivations de ces derniers et leur situation. C'est dans cette action que réside la volonté de la structure d'apporter un accompagnement personnalisé.

Le SPIE prévoit même la création d'un 'collectif temoin' qui sera composés de nombreux bénéficiaires qui témoigneront du niveau de leur satisfaction afin de permettre aux professionnels d'adapter leurs pratiques.

Qui peut se tourner vers le SPIE ?

Le SPIE s'adresse à toutes les personnes rencontrant des difficultés d'insertion sur le marché du travail comme les allocataires du RSA, les personnes en situation de handicap, les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes, ou encore les familles monoparentales.

Ils pourront bénéficier d'un accompagnement global, sans rupture, grâce au regroupement d'acteurs qui vont mobiliser tous leurs atouts. Cette union des

forces regroupera les services de l'Etat, Pôle Emploi, les Missions locales, les collectivités locales, le Département, la Région, la CAF, la MSA mais aussi des associations et des entreprises locales.

V.A.